

NOTE EXPLICATIVE
VERIFICATION DES POUVOIRS PRESTATION DE SERMENT ET INSTALLATION
DU MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL REMPLAÇANT PRISE D'ACTE

Suite à la prise d'acte de la démission de Mr Deweer Laurent (100 % citoyens) de sa fonction de Conseiller communal en conseil du 27 décembre 2024, il convient de procéder à son remplacement.

D'après le résultat des élections communales du 13 octobre 2024, il résulte que :

- Monsieur Rudy Magain, 1^{er} suppléant de la liste 100 % citoyens a renoncé à son mandat de conseiller communal appelé à remplacer Madame Bénédicte Vanwijnsberghe ;
- Mesdames Caroline de Duve (2^{ème} suppléante), Vanessa Lemaire (3^{ème} suppléante) et Monsieur Thierry Mardens (4^{ème} suppléant) ont été installés en tant que conseillères et conseiller communaux en remplacement de Mesdames Bénédicte Vanwijnsberghe, Bérangère Tancredi et Monsieur Joël Pleyiers ;
- Madame Michel Océane (5^{ème} suppléante) de la liste 100 % citoyens se trouve dans un des cas d'incompatibilité à l'exercice de ce mandat ;

C'est donc Madame Lienard Ameline, 6^{ème} suppléante, et n'ayant pas renoncé au mandat qui lui est confié, qui arrive en ordre utile pour remplacer Monsieur Laurent Deweer, démissionnaire.

Il revient au Conseil communal de valider les pouvoirs de Madame Lienard Ameline et au Président de l'inviter à prêter serment. Elle pourra alors être déclarée installée en qualité de conseillère communale.